

Le Ancien

JOURNAL MUNICIPAL DE LA VILLE DE L'ANCIENNE-LORETTE

Les grands gagnants au Concours d'embellissement municipal '95

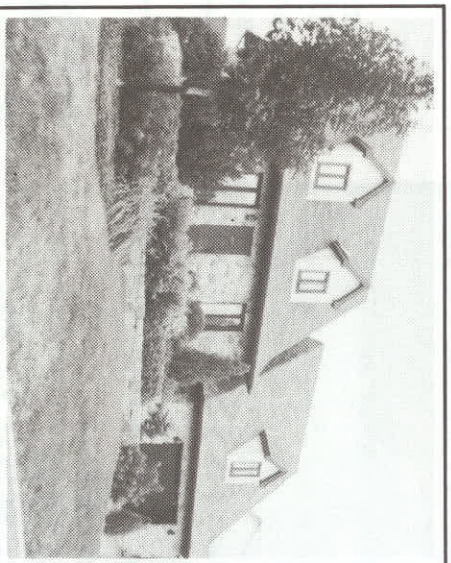
Le 17 septembre dernier, les membres du Conseil municipal et du Comité d'embellissement et de protection de l'environnement (C.E.P.E.) de la Ville de L'Ancienne-Lorette ont procédé à la cérémonie de remise des prix du concours d'embellissement municipal.

La preuve est désormais faite que le goût de vivre dans la beauté et l'harmonie, ça se cultive... aussi avec des fleurs!

La Ville de L'Ancienne-Lorette est heureuse de susciter chez les citoyens et citoyennes la fierté et le sens d'appartenance à la collectivité.

Félicitations aux gagnants et gagnantes!

(Autre texte en page 3)



M. et Mme Paul et Diane Forest - 1737 rue Longtin
Catégorie unifamiliale



Restaurant Mc Donalds
Catégorie commerce

• Rétrospective et perspectives •

Par le maire Émile Loranger



Après un été particulièrement chaud et ensoleillé, l'arrivée de l'automne nous oblige à faire le point sur la situation financière de notre ville ainsi que sur les perspectives 1996.

Tel que nous l'avions prévu, l'année 1995 a été marquée par un ralentissement important du développement domiciliaire sur notre territoire puisque quarante permis ont été émis, ce qui représente une baisse de 60% par rapport à l'an dernier. Cette situation nous a davantage incitées à suivre de très près nos dépenses et à trouver, dans certains cas, de nouvelles façons de faire afin de réduire nos coûts de manière à compenser la baisse de nos revenus.

Cependant, bien qu'il reste encore plusieurs semaines avant la fin de l'année 1995, nous prévoyons être en mesure d'annoncer que l'exercice financier 1995 devrait dégager un surplus budgétaire de l'ordre de un demi million de dollars, ce qui est certes moins que l'an dernier, mais quand même mieux que ce à quoi on s'attendait il y a quelques mois.

Au niveau de la dette, la situation est toujours beaucoup plus réjouissante puisque pour une douzième année consécutive, nous avons réussi à la

réduire pour la situer à 3,7 millions de dollars comparativement à 14,5 millions en 1983. L'Ancienne-Lorette a réussi, en douze ans, à réduire sa dette de 74%. Qui dit mieux?... Certainement pas nos gouvernements supérieurs... et cette baisse d'endettement a été réussie sans augmentation significative du compte de taxes moyen pendant douze années consécutives.

C'est ça respecter votre capacité de payer, c'est ce que nous vous avons promis il y a douze ans et c'est ce que nous avons fait.

Perspectives 1996

Au lendemain des élections municipales du 5 novembre prochain, le conseil municipal entreprendra la préparation du budget de la prochaine année et les directives que nous avons transmises à nos gestionnaires sont identiques à celles énoncées depuis ces douze dernières années:

- 1° Gel du compte de taxes moyen
- 2° Réduction de la dette
- 3° Maintien de la qualité des services à la population.

Nous croyons, comme vous, que le contexte économique actuel doit nous inciter à la prudence au niveau de la gestion des deniers publics et que nos investissements doivent, le plus possible, être générateurs d'emplois de manière à aider, dans la mesure de nos capacités, à la relance de l'économie.

L'année 1996 sera aussi une année cruciale pour le monde municipal puisqu'elle apportera, avec elle, la mise en place d'une politique de décentralisation des activités du gouvernement provincial vers le monde municipal.

En soi, une telle décentralisation constituera un avantage certain pour les contribuables dans la mesure où elle ne servira pas à simplement refiler une facture plus élevée aux municipalités. C'est pourquoi nous entendons suivre de très près ce dossier majeur afin de s'assurer que l'intérêt des contribuables sera au centre des débats qui s'enclencheront au cours de 1996. Nous terminons donc ce troisième mandat avec la satisfaction d'avoir respecté nos engagements et d'avoir toujours agi dans le meilleur intérêt de la population lorettaine. Le bilan que nous pouvons faire de notre administration se résume ainsi:

- Une dette de 14,5 millions \$ en 1983 réduite à 3,7 millions \$ en 1995.
- Un compte de taxes moyen en 1995 comparable à celui de 1983.
- Une ville qui a vu ses parcs et ses rues s'embellir d'année en année depuis 12 ans.
- Des loisirs municipaux diversifiés et de qualité.

Il est donc vrai de dire qu'à L'Ancienne-Lorette, il fait bon vivre.

Action de Grâces

Lundi 9 octobre
Les bureaux municipaux seront fermés.

Cueillette des ordures

Dernière cueillette le samedi 14 octobre.
Retour à la cueillette une fois la semaine à compter du mercredi 18 octobre.

Réunion du conseil

Le mardi 10 octobre
à 20 h 00

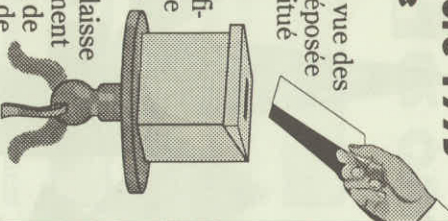
Élections municipales du 5 novembre 1995

Révision de la liste électorale

La liste électorale de la Ville de L'Ancienne-Lorette en vue des élections municipales du 5 novembre prochain a été déposée officiellement le 13 septembre dernier à mon bureau situé à l'hôtel de ville.

Chaque électeur de L'Ancienne-Lorette dont le nom figure à la liste doit par ailleurs recevoir un avis par la poste de cette inscription dans la semaine du 5 octobre 1995.

Si vous ne recevez pas d'avis d'inscription ou si ledit avis laisse voir que vos nom, prénom et adresse sont incorrectement inscrits, il est de votre devoir de vous rendre au bureau de dépôt situé à l'hôtel de ville lors des deux (2) jours de révision de la liste, soit les 16 et 17 octobre prochain.



Les heures d'ouverture du bureau de dépôt pour la révision de la liste sont les suivantes :

Le lundi 16 octobre, de 9 h 00 à 12 h 00;
de 13 h 00 à 16 h 30.

Le mardi 17 octobre, de 9 h 00 à 12 h 00;
de 13 h 00 à 16 h 30;
de 19 h 00 à 22 h 00.

Il est important de noter qu'après le 17 octobre 1995, la liste électorale ne pourra d'aucune façon être modifiée et qu'une personne qui n'y sera pas inscrite n'aura pas le droit de voter à l'élection.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le bureau du Président d'élections au 872-9811.

*Serge Morin, avocat
Président d'élection*

Office municipal d'habitation de L'Ancienne-Lorette



L'Ancienne-Lorette

Dans le cadre des activités du vingtième anniversaire de l'arrivée des premiers résidents à Place des Pionniers, le conseil d'administration avait organisé un concours afin de trouver un nouveau LOGO identifiant l'Office. C'est dimanche, le 10 septembre 1995, lors d'un souper suivi d'une soirée organisée pour les locataires, qu'a eu lieu le dévoilement du nouveau LOGO.

Environ vingt-cinq (25) citoyens de L'Ancienne-Lorette ont participé à ce concours. La gagnante, Madame Nicole Theriault, s'est mérité un prix de cent dollars (\$100,00).

Les administrateurs remercient ceux et celles qui ont participé à ce concours.

Marcel Goin, directeur.

École de musique de L'Ancienne-Lorette

Précision importante

Nous tenons à préciser que, contrairement à un article paru dans le journal L'Appel dernièrement, la surcharge pour les non-résidents de L'Ancienne-Lorette s'applique à toutes les activités de l'École de musique de L'Ancienne-Lorette.

Sessions d'information sur le compostage domestique

La fin de l'été est une période particulièrement propice pour s'initier au compostage domestique tout en préparant les terrains pour l'hiver. Des sessions d'information seront offertes gratuitement durant le mois d'octobre, les mercredis soirs à 19 h 00 et les samedis avant-midi à 9 h 00, au local 1240 du Pavillon de l'Environnement situé à l'entrée du Jardin Van den Hende de l'Université Laval. D'une durée d'une heure, chaque session comprendra également une visite du Site de démonstration localisé au Jardin Van den Hende.
Info-compost... (418) 524-4961

Des résultats bénéfiques pour la collectivité

La pratique répandue du compostage domestique permettra:

Aux citoyens:

- De réduire l'utilisation de fertilisants chimiques pour leur pelouse et leur potager;
- d'améliorer la fertilité du sol et la qualité des espèces végétales.

Aux municipalités:

- de diminuer la quantité de déchets d'origine résidentielle à expédier à l'incinérateur de même que réduire les coûts reliés à la collecte et au transport des ordures ménagères.

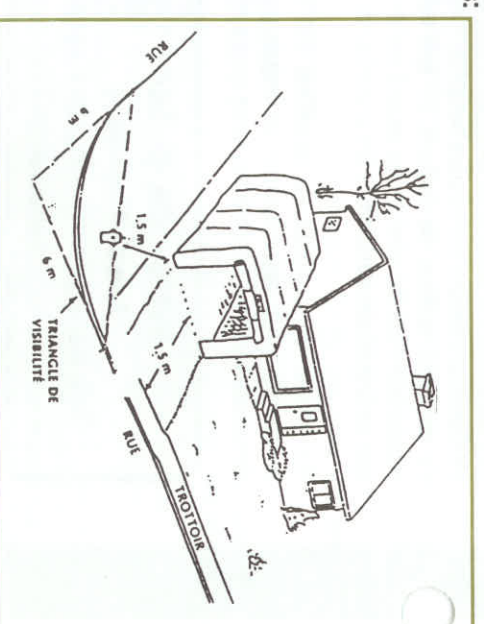
RÉCUPÉRER, C'EST PAYANT

URBANISME

Garages et abris d'auto temporaires: des normes à respecter

Dans les règlements relatifs à l'installation d'abris d'auto temporaires, cinq normes sont définies:

- 1. Localisation:** L'abri doit être dans le stationnement ou sur la voie d'accès au stationnement.
- 2. Distance à la chaîne de rue**
L'abri temporaire doit être à une distance d'au moins 1,5 mètre (150 centimètres) de la chaîne de rue ou du trottoir selon le cas. Là où il n'y a pas de chaîne de rue, c'est la ligne de lot qui sert de point de référence.
- 3. Distance à une borne-fontaine**
L'abri d'auto doit être à une distance d'au moins 1,5 mètre de toute borne-fontaine. Ceci, pour en permettre l'accès en cas d'incendie.
- 4. Période de tolérance**
L'installation de tels abris n'est permise qu'entre le 15 octobre d'une année et le 15 avril de l'année suivante.
- 5. Apparence extérieure**
Le règlement spécifique que l'abri doit être revêtu de façon uniforme ou de panneaux démontables, ce qui exclut les installations de fortune aux allures délabrées.



Octobre à la bibliothèque Marie-Victorin



La philatélie

Le thème de la philatélie sera particulièrement souligné à la bibliothèque. Petits et grands, collectionneurs ou non, sont invités à venir découvrir ce passe-temps stimulant et éducatif.

Le dimanche 1er octobre: **Ateliers d'initiation à la philatélie**
à 13 heures pour les 6 et 7 ans
à 14 heures pour les 8 à 10 ans

Si vous désirez assister à ces ateliers, veuillez remplir le formulaire d'inscription qui se trouve à la fin du cahier "Programmation de la bibliothèque" et nous le rapporter le plus tôt possible.

Le dimanche 22 octobre: **Ateliers d'impression - Le timbre**
de 10 h 00 à 11 h 30
Lieu: Salle Lionel-Allard
Clientèle: 5 à 11 ans
Laissez-passer disponibles 30 minutes avant l'activité.

Pour ceux qui s'intéressent à l'histoire postale de L'Ancienne-Lorette ou qui veulent connaître la valeur de leur collection de timbres ou encore, qui désirent savoir comment compléter leur collection:

Le mercredi 25 octobre: **Conférence - La philatélie**
à 19 h 30 à la Salle Deschenaux
Clientèle: Adultes collectionneurs ou non
Conférencier: Roland Arsenault, ex-président du Club de philatélie de Québec.

Concours - Le timbre

Du 1er au 31 octobre, un concours se déroule à la bibliothèque Marie-Victorin sur le thème: Le timbre. Si tu désires créer ton propre timbre, inscris-toi à ce concours. Voici les principaux règlements.

- Conditions d'admissibilité**
- Avoir au moins 5 ans et au plus 13 ans et être abonné(e) à la bibliothèque Marie-Victorin.

- Règlements du concours**
- Dimension du timbre: 30 cm X 30 cm - contour dentelé;
 - Thème: au choix (flore, faune, histoire, etc.)
 - Technique: impression à partir d'estampes;
 - Inscrite au verso de ton timbre: nom, adresse, numéro de téléphone, numéro d'abonné(e) et âge.

Tous les participants du concours doivent remettre leur timbre identifié au plus tard le mardi 31 octobre au comptoir du prêt de la bibliothèque. Les oeuvres des enfants seront exposées jusqu'au 12 novembre 1995 dans le secteur des enfants.

Remise de prix
Les oeuvres éligibles au tirage de prix de participation doivent respecter le thème et avoir une belle qualité de présentation.

La remise de prix se fera le 12 novembre à 15 heures dans le secteur des jeunes. Les participants pourront récupérer leur oeuvre.

Catégories de participants: 5-7 ans 8-10 ans 11-13 ans

Bonne chance!

Ateliers d'écriture

Pour découvrir et développer le plaisir d'écrire, la bibliothèque vous propose huit (8) ateliers d'écriture animés par Nicole Gagné des Ateliers de la rue. Par une infinité de jeux ou d'amorces, elle sollicite l'imaginaire et le poétique qui sommeille en vous.

Dates: 10, 17, 24 et 31 octobre
7, 14, 21 et 28 novembre
Heure: 19 heures à 22 heures
Lieu: Salle Lionel-Allard
Clientèle: Adultes
Coût: 20 \$ pour les abonnés(es) / 40 \$ pour les non-abonnés(es)

* Inscription pour cet atelier jusqu'au 3 octobre. Remplir le formulaire qui se trouve à la fin du cahier "Programmation de la bibliothèque" et nous le rapporter. La bibliothèque se réserve le droit d'annuler l'activité si le nombre d'inscription est insuffisant.

Le café littéraire

Cette nouvelle activité s'adresse aux lecteurs(trices) curieux(ses) ou en panne de lecture. Jean Déry, professeur de littérature et écrivain, vous suggère de ouvrir dans une première rencontre, *Un ange cornu avec des ailes de folles*, de Michel Tremblay.

Date: Le mercredi 4 octobre
Heure: 19 h 30 à 21 h 30
Lieu: Salle Deschenaux
Clientèle: Adultes

Concours d'embellissement municipal '95

MERCI AUX MEMBRES DU C.E.P.E.

Avec quelque 74 inscriptions cette année, les membres du C.E.P.E. ont encore fait un travail apprécié. Ce sont: M. Armand Dubé, président, M. Jacques Fauchon, vice-président, Mme Nancy Parent, M. Jean-Louis Brown, Mme Louise Paradis, M. Denis Côté, M. Jean-Guy Parent, membres et M. Gaétan Gingras, secrétaire.

MERCI AU COMITÉ DU JURY

Encore une fois cette année, les membres du Comité du jury se sont rassemblés de nombreuses heures pour choisir d'une façon objective les gagnantes et les gagnants du concours d'embellissement. Merci à Mme Denise Poulin, Mme Joseph Cullen et M. Michel Poulin pour leur dévouement.

PREMIERS PRIX

Cat. Boîte à fleur M. Mme Yvon & Jacqueline Morin
1500, St-Benoît
Cat. Haie M. Mme Georges & Micheline Michaud
1669, Courtral
Cat. Plantes Indigènes Mme Micheline Laberge
1432 Des Pins Ouest
Cat. Massif M. Omer Déry
1908 Ste-Madeleine
Cat. Rocaille M. Mme Jean-Louis & Thérèse Laroche
981, Aragon
Cat. Le plus bel arbre M. Mme Roger & Hélène Savard
1641 Courtral

Matinées musicale

Les matinées musicale ont fait peau neuve. Alfred Marin, gambiste passionné, sera avec nous pour nous faire découvrir la viole de gambe: ses sonorités, ses composantes, ses particularités. Écoute de musique et visionnement d'un film sont aussi au programme.

Date: Le dimanche 15 octobre
Heure: 10 heures
Lieu: Salle Lionel-Allard
Clientèle: Adultes

et quoi d'autres...

Souris Bouquine: Le dimanche 15 octobre
à 13 heures
Salle Lionel-Allard

Atelier de création: Le samedi 21 octobre à 13 heures

Je décore les citrouilles de la bibliothèque.
Clientèle: 5 à 11 ans, Salle Lionel-Allard
* Pour ces deux activités, laissez-passer disponibles 30 minutes avant l'activité.

Projection vidéo: tous les samedis à 13 heures. Composez le 877-9703, poste 45 pour connaître le titre des vidéocassettes projetées.

PREMIERS PRIX DE QUARTIER* (Unifamiliale)

St-Jacques Mme Céline Moore
1399, St-Gédéon
Notre-Dame M. Mme Paul & Diane Forest
1737 Rue Longtin
St-Paul Mme Françoise Martineau
1441, Bellevue
St-Olivier Mme Françoise Groleau
1082 Du Centenaire
St-Jean-Baptiste M. Yves Pigeon
2236 St-Jean-Baptiste
Des Pins M. Mme Fernand & Claudette Leroux
1965, Des Douves

* Conformément aux critères du concours 1995, étant donné qu'il y avait moins de cinq inscriptions dans la catégorie "commerce", le nombre de prix a été réduit.

Sincères remerciements aux commanditaires sans qui la 15^{ième} édition du concours d'embellissement n'aurait pu avoir le succès connu. Il s'agit de: Banque Nationale, Caisse populaire Desjardins de L'Ancienne-Lorette, Quincaillerie Côté inc., Quincaillerie Maurice Gauvin, Sport Olympie, Centre Jardin Hamel et Restaurant McDonald's.

